CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Demandeur en révision

et

HYDRO-QUÉBEC

et

ÉNERGIR S.E.C.

Intimés

et

OPTION CONSOMMATEURS

Intervenante

Nº : **R-4201-2022**
(R-4169-2021, phase 1)

DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2022-086

C O M P A R U T I O N

Nous comparaissons pour l'intervenante Option consommateurs en cette cause sous toutes réserves que de droit.

MONTRÉAL, le 19 septembre 2022

Sarrazin Plourde

SARRAZIN PLOURDE s.a.
Avocats d'Option consommateurs